

Le Budget Supplémentaire 2019

*Budget Principal
et Budget annexe « Aéroport d'Avignon »*

A V I S



24 Juin 2019

Président de la Commission Finances et Fonctionnement
Jacques CABUZEL

Assisté de Christiane GAU, Chargée de mission

Rapporteur
Gilles MONTALAND

Sur le Budget Principal

Avis adopté à l'unanimité des 124 conseillers présents

Sur le Budget annexe « Aéroport d'Avignon »

Avis adopté à l'unanimité des 124 conseillers présents

dans le cadre d'une saisine obligatoire

Budget supplémentaire 2019 du Budget Principal

Le Budget Supplémentaire 2019 présenté par la Région intègre l'affectation du résultat 2018 et procède à des opérations de régularisations et d'ajustements.

Les principaux points relevés sont les suivants :

Des Autorisations de Programme (AP) et Autorisations d'Engagement (AE) supplémentaires :

- 36 M€ d'AP supplémentaires déclinés ainsi :
 - *21 M€ pour les manuels numériques » des lycées (16 M€ pour l'acquisition des tablettes et 5 M€ pour les licences des manuels numériques)*
 - *4 M€ pour les livres « papiers » des lycées*
 - *11 M€ pour des actions liées au développement économique et à l'aménagement du territoire*
- 27,5 M€ d'AE supplémentaires dont 23 M€ pour le contrat d'exploitation TER

Un ajustement à la hausse de recettes et de dépenses :

Les notifications définitives de recettes allouées à la Région pour 2019 ont révélé des montants, soit supérieurs, soit inférieurs aux prévisions inscrites au BP 2019, conduisant au final à un supplément de recettes pour la Région.

Les ajustements en dépenses restent modérés, surtout après retraitement des fonds européens.

On relève que la Région a fait le choix cette année de consacrer une partie de son épargne et des recettes supplémentaires constatées au présent Budget Supplémentaire, à la réduction de son endettement. Cela se traduit par un recours à l'emprunt inférieur de 60 M€ à la prévision au Budget Primitif 2019, et répond aux vœux exprimés ces dernières années par le CESER.

Le CESER n'émet pas d'autres remarques sur les éléments présentés.

Budget supplémentaire 2019

du Budget annexe

« Aéroport d'Avignon »

Le Budget annexe « Aéroport d'Avignon » ne présente ni dépenses ni recettes nouvelles.
Son objet est l'affectation des résultats 2018.

Ce budget supplémentaire n'appelle pas de remarques particulières du CESER.

Contributions des Commissions sectorielles

Emploi, Développement Economique Régional

Culture, Patrimoine culturel

Lycées, Patrimoine et Investissements Régionaux

Emploi, Développement économique Régional

La Commission prend acte du Budget Supplémentaire dédié au développement et au financement des entreprises qui s'élève au total à : 7,3 M€ dont 5 M€ en AP et 2,3 M€ en AE déclinés comme suit :

- F 926 : soutien à la transition numérique pour les TPE et PME (chèque conseil) + 1M en AE
- F700 : Accueil d'entreprises : +2 M€ en AP
- F712 : filières stratégiques /OIR (plateforme dédiée) : + 300 000 € en AE
- F 971 : aides à l'investissement pour les TPE et PME dans les territoires d'industrie : + 3 M€ en AP
- Fonds exceptionnel en faveur du soutien aux commerçants et artisans (suite aux manifestations « des gilets jaunes ») : +1 M€ en AE

Elle souligne que ce Budget Supplémentaire confirme la volonté de la Région de soutenir prioritairement les TPE et PME.

Culture, Patrimoine culturel

La Commission constate des ressources supplémentaires allouées au Budget de la culture, dans le cadre des CRET (Contrats régionaux d'Equilibre Territorial), pour les politiques « patrimoine culturel (+400 K€) et « création artistique, diffusion culturelle » (+400 K€).

Cela est perçu comme un signal positif de la pertinence de l'étude démarrée par la Commission sur l'accès et la diffusion de la culture, notamment sur les territoires ruraux et alpins.

La Commission exprime sa satisfaction au regard de la disponibilité de l' élu régional en charge de la culture, et du représentant de l'administration, qui ont chacun cherché à répondre au mieux aux questions des conseillers.

Lycées, Patrimoine et Investissements Régionaux

Lors de la présentation du Budget Primitif 2019 la Commission avait relevé l'absence de crédits inscrits pour les manuels scolaires, pour un montant estimé au minimum à 17 M€.

Des montants conséquents ont été inscrits au Budget Supplémentaire 2019 à ce titre, à savoir 21 M€ pour les manuels numériques (16 M€ pour l'acquisition des tablettes et 5 M€ pour les licences des manuels numériques), et 4 M€ pour les livres « papiers » pour les lycées qui n'ont pas opté pour le « tout numérique ».

Plus de 80 % des conseils d'administrations des lycées de la Région se sont prononcés en faveur de cette évolution technologique et de pratiques, mais il est encore trop tôt pour juger de la pertinence et des effets de cette évolution, en matière de réussite scolaire des lycéens concernés. Cependant, les moyens alloués constituent un signal positif à l'attention des familles de la région, très attachées à cette politique de prise en charge par la région du coût des manuels scolaires.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Téléphone : 04 91 57 53 00
e.mail : ceser@maregionsud.fr
Site web : www.ceserpaca.fr
Site Newsletter : ceser@regionpaca.com